







L'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030) démarre par une large consultation dans les territoires, là où l'interaction avec le citoyen est la plus puissante, et là où agissent les collectivités et les porteurs de projets. Les territoires sont les mieux à même de faire connaître les enjeux du quotidien et de proposer des réponses pragmatiques proches du terrain.

Jusqu'à la fin du mois d'avril Bérangère ABBA, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, ira à la rencontre des acteurs dans toutes les régions de France afin d'animer ces consultations territorialisées. Pour la Bretagne, sa visite est prévue le 25 mars 2021, à l'occasion d'une Conférence Bretonne de la Biodiversité à laquelle vous êtes convié(e).

Ainsi, à l'occasion de cette consultation des territoires, , il vous est proposé, en tant que membre de la Conférence Bretonne pour la Biodiversité (CBB), de faire connaître vos réflexions concernant la biodiversité et de proposer des solutions pour agir pour sa préservation.

Vous êtes invités à nous transmettre vos propositions d'actions, d'ici le 21 mars 2021 (inclus).

Ce questionnaire vous permettra de présenter les problématiques relatives à l'érosion de biodiversité que vous identifiez et de faire **des propositions opérationnelles** pour y répondre.

Vos propositions serviront de base à la contribution bretonne de la CBB à l'élaboration de la 3e Stratégie nationale pour la biodiversité.

Ainsi, la séance de la CBB le 24 ou 30 mars (confirmation à venir) en présence de la Secrétaire d'État sera l'occasion de partager sur les propositions remontées, et de retenir celles qui, partagées par les membres de la CBB, constitueront cette contribution bretonne.

Ces consultations territoriales seront complétées par une consultation citoyenne nationale, qui se déroulera au second trimestre sur la plateforme www.biodiversite.gouv.fr

Une première restitution de l'ensemble de ces consultations est prévue lors du Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

« Toutes et tous concernés, nous contribuons ensemble à la rédaction d'une stratégie nationale pour la biodiversité sur les 10 années à venir. »

Notice : Il est nécessaire de prévoir 15 minutes pour le remplissage du questionnaire. Nous vous remercions de le transmettre en deux versions (PDF et DOC ou ODT) à l'adresse suivante : spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Vous pouvez remplir plusieurs questionnaires si vous avez plusieurs propositions.

Auteur de la propositionÀ QUELLE STRUCTURE PUBLIQUE OU PRIVÉE APPARTENEZ-VOUS ?

Services de l'État					
Établissements publics de l'État					
Établissements publics de collectivités locales					
Collectivité territoriale					
€ Conseil régional					
€ Conseil départemental					
€ Intercommunalité					
€ Municipal					
Acteurs socio-économiques (entreprise, syndicat)					
Organisme de recherche					
Autre:					

NOM DE LA STRUCTURE:

Choix unique

Eau et Rivières de Bretagne

SECTEUR D'ACTIVITÉ:

Protection Environnement. Défendre et protéger la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL DE VOTRE STRUCTURE :

Président Alain Bonnec

EMAIL DU RESPONSABLE LÉGAL:

président@ eau-et-rivieres.org

TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE LÉGAL :

0298010545

NOM DU DÉPOSANT:

Pichon Jean Luc

RÉGION:

bretagne

DÉPARTEMENT:

22

COMMUNE (FACULTATIF):

Problématique/enjeux identifiés

VOUS CONSTATEZ UNE PROBLÉMATIQUE QUI PÈSE SUR LA BIODIVERSITÉ, QUELLE EST-ELLE ?

PRÉSENTATION COURTE DE LA PROBLÉMATIQUE :

Le bocage s'est fortement dégradé et une partie des haies existantes ne sont plus fonctionnelles et la biodiversité est considérablement limitée.

QUESTION(S) À TRAITER/PROBLÈME(S) À RÉSOUDRE :

Choix multiples possibles

Pouvez-vous exprimer les enjeux importants et, le cas échéant, préciser la question à traiter, en vous aidant au besoin des thèmes cités ci-dessous.

Pollution de cours d'eau, de zones humides
Pollution du milieu marin
Pollution des sols
Pollution lumineuse
Pollution de l'air
Pollution sonore
☐ Dérangement d'espèces
☑ Disparition d'espèces (faune et/ou flore) ou appauvrissement des populations
☑ Destruction et fragmentation des milieux naturels liées à l'urbanisation et au
développement des infrastructures de transport, artificialisation des sols, activités
extractives
Surexploitation ou intervention sur des ressources biologiques, animales, végétales e
minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières, introduction
d'espèces ou d'individus pour la chasse, la pêche, l'aquaculture)
\boxtimes Modification de milieu naturel <i>(passage de prairie en culture, modification de cours d'eau,</i>
monoculture forestière)
Prolifération d'espèces exotiques envahissantes
Autre : préciser :

Présentation de la proposition

Quelle proposition pour remédier à cette problématique ?

INTITULÉ DE LA PROPOSITION:

reconstituer la haie pour la biodiversité

DESCRIPTION DE LA PROPOSITION:

planter des arbres et des arbustes dans la haie existante avec des volontaires, des groupes scolaires, randonneurs, chasseurs ...

ECHELLE:
Choix multiples possibles
⊠ Locale :
□ Département
☐ Commune
Régionale
☐ Interrégionale
☐ Nationale
UE et International
TEMPORALITÉ DE LA PROPOSITION :
Deux possibilités :
Proposition structurelle (temps long- voire illimité)
Proposition limitée dans le temps :
Quelle est l'échéance de réalisation de votre proposition ?
mise en place d'ateliers participatifs

CONDITIONS DE RÉUSSITE:

adhésion du publique

POINTS DE VIGILANCE:

Finalité(s) de votre proposition

Cocher la ou les finalités de la proposition

VOTRE PROPOSITION VISE LA (LES) FINALITÉ(S) SUIVANTE(S):

Choix multiples possibles

⊠ Ré	duire les pressions qui impactent la biodiversité :
	Lutter contre le changement d'usage des terres et des mers ou leur destruction
	(ex : urbanisation d'espaces naturels ou agricoles, enrésinement des forêts,
	conversion de prairies en monocultures, peupleraies dans les zones humides,
	extensions portuaires, dragage des fonds, rupture des continuités écologiques,
	autres)
	Lutter contre la surexploitation des ressources biologiques, animales, végétales
	et minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières)
	Lutter contre le changement climatique
	Lutter contre les pollutions chimiques (sols, eaux, air), sonores et lumineuse
	Lutter contre l'introduction d'espèces exotiques et d'agents pathogènes (ex :
	l'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes ou
	l'introduction et la dissémination ou la mise en contact avec des agents
	pathogènes)
⊠ Re	staurer la biodiversité :
	Augmentation de la surface des habitats naturels
	Augmentation des populations d'espèces
	Amélioration de la fonctionnalité d'un écosystème
	Réintroduction d'espèces
	Restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau ou d'un corridor
	Autre finalité : préciser :
	en vivre avec la nature, et en valoriser les bienfaits pour l'être humain et la
socié	té, voire en recréant un lien entre l'être humain et la nature :
	Alimentation
	Santé
	Qualité de vie (paysages, loisirs de nature)
	Protection contre les risques naturels (l'érosion des sols, sécheresse, inondations)
	Limitation îlots de chaleur
	Préservation de la qualité des eaux
	Autre finalité : préciser :
	Autre lindlice : preciser :

	Autre	finalité	:	préciser	:
--	-------	----------	---	----------	---

De quel(s) levier(s) votre proposition a-t-elle besoin ?

La liste suivante vous présente les leviers d'actions mobilisables.

QUELS SONT LES LEVIERS/OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUE À ACTIONNER POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE PROPOSITION ?

🔀 Leviers juridiques ou administratifs :
Elaboration d'une norme ou d'un cadre réglementaire
Application des lois et règlements : Préciser : BCAE7
Autre levier juridique ou administratif : préciser : PLU
Leviers économiques :
Incitations fiscales
Subventions publiques
Mécanismes de marché
Mécanismes bancaires
Assurances
Contractualisation
Autre levier économique : préciser :
Leviers de recherche et connaissance :
Production de connaissance (données et analyses)
Recherche développement
Expérimentations et innovations
Autre levier de recherche et connaissance : préciser :
🔀 Incitations à agir à destination de :
☐ Tout public (diffusion d'informations, communication, éducation, sensibilisation,
création culturelle, spiritualité) : préciser :
Collectivités et acteurs économiques (labellisations, RSE, normalisation, notoriété, normes, partage d'expériences) : préciser :
Contrôle/surveillance/sanction (police) : préciser :
Ingénierie écologique : préciser :
Autres leviers :
Je ne sais pas

Qui sont les acteurs à mobiliser/qui doivent s'engager pour concrétiser votre proposition

La liste suivante vous présente les différents acteurs mobilisables.

QUELS SONT LE (OU LES) ACTEUR(S)/PARTENAIRE(S) QUI POURRAIENT, SELON VOUS, ÊTRE MOBILISÉ(S) POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE PROPOSITION ?

Choix multiples possibles

☐ État et ses services
Niveau national (ministères, etc.)
☐ Niveau régional (ex : préfecture ; Direction Régionale de Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ; autres directions régionales de ministères tels que l'agriculture, l'éducation ou les sports)
Établissements publics de l'Etat
Agences de l'Eau
Office français de la biodiversité (OFB)
Conservatoire du Littoral
Parcs nationaux
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
Agence régionale de Santé (ARS)
Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)
Agence de la Transition Ecologique (ADEME)
 Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
Office National des Forêts (ONF)
Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
Autre : préciser :
☐ Collectivités territoriales et entités territoriales
Conseil régional
Conseil départemental
Collectivité territoriale d'outre-mer
Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
Autre syndicat Mixte : préciser :

Agence régionale de la biodiversité (ARB)
Autre : préciser :
Instances de consultation sur la biodiversité :
☐ Instances régionales de la Biodiversité (Conférence Bretonne de la Biodiversité, Assemblée Bretonne de l'Eau, Agence Bretonne de la Biodiversité) : préciser :
☐ Instances nationales (Comité National de la Biodiversité, Conseil National de la Protection de la Nature, Comité National de Conseil National de la Mer et des Littoraux, Conseil National de la Transition Ecologique…) : préciser :
☐ Instances internationales (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Convention sur la Diversité Biologique (CDB): préciser :
☐ Gestionnaires d'espaces naturels :
Office français de la biodiversité
Collectivités locales
Office National des Forêts (ONF)
Parc National
Parc naturel régional (PNR)
Parc naturel marin (PNM)
Réserve Naturelle Nationale (RNN) ou Réserve Naturelle Régionale (RNR)
Conservatoire du littoral
Conservatoires d'espaces naturels
Syndicats de rivière
Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)/Commune
Acteurs économiques - gestionnaires d'espaces protégées (ex : pêcheurs)
Autre : préciser :
☑ Usagers de la nature (Chasseurs, pêcheurs de loisir, promeneurs, sportifs, naturalistes,
cueilleurs):
Pêcheurs de loisir
☐ Sportifs
Naturalistes ■ Natu
Cueilleurs

Autre : préciser :
Propriétaires fonciers
Organismes de recherche et acteurs de la recherche (Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Institut national de la recherche agronomique (INRAE),Alliance nationale de recherche pour l'environnement (ALLENVI)) : préciser :
Associations
préciser :
Acteurs économiques
préciser :
Syndicats
⊠ Citoyen/ Habitant
Autre : préciser :
☐ Je ne sais pas
Financement de la proposition
QUEL SERAIT, SELON VOUS, LE COÛT ESTIMATIF DE VOTRE PROPOSITION :
□ Par an ?
un demi poste d'animateur nature par an
Sur la durée de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (2021 - 2030) ?
D'APRÈS VOUS, QUI POURRAIT PARTICIPER AU FINANCEMENT ? le departement
io departement

QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES RECETTES MOBILISABLES POUR LE FINANCEMENT DE VOTRE PROPOSITION ?

Indicateur(s) de suivi de la proposition (réponses facultatives)

Pour construire la stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030), il est nécessaire d'identifier et de décliner, pour chaque mesure, le ou les indicateurs qui permettront d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

D'après vous, quels sont les indicateurs à mettre en place et à quelle(s) échéance(s) ?

2024 (ÉCHÉANCE DU 1ER PLAN D'ACTIONS DE LA SNB) :

2027 (ÉCHÉANCE DU 2E PLAN D'ACTIONS DE LA SNB) :

2030 (ÉCHÉANCE DE LA SNB ET DE SON 3E PLAN D'ACTIONS) :

Indicateurs Breizh Bocage

Merci pour votre contribution

Merci d'avoir contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la Biodiversité (2021-2030).

Une première restitution est prévue au Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021.

Pour tout renseignement ou contribution vous pouvez contacter le service Patrimoine Naturel de la DREAL Bretagne à l'adresse suivante : <u>spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr</u>



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne

Liberté Égalité Fraternité L'Armorique 10 rue Maurice Fabre 35 065 Rennes

Région Bretagne

283, avenue du Général Patton CS 21 101 35 711 Rennes Cedex 7

Crédits photo : Thierry Degen / Terra

